



1. Développer les énergies renouvelables

- Rénovation du parc d'éclairage public : diminution de 54 % de la facture énergétique et un renouvellement de 40 % du parc.
- Rénovations régulières des bâtiments (isolation, chauffage et éclairage performants, matériaux sains...) : Palacium, Nouveau centre social Centre-ville...
- Développement des énergies renouvelables : installation de panneaux solaires photovoltaïques et panneaux solaires thermiques, chaufferie bois de Pont-de-Bois
- Depuis 2016, 100% de l'électricité et du gaz achetée pour les bâtiments municipaux est d'origine renouvelable.
- Instruction de 68 dossiers d'aides municipales à l'isolation et à l'énergie en 2020



2021 :

- Lancer le marché global de performance énergétique
- Réfléchir au développement des panneaux solaires photovoltaïques dans 10 écoles



2. Promouvoir les mobilités durables

- Organisation d'événements en partenariat avec l'association Droit au Vélo : animations vélo dans les écoles, sorties vélo...
- En complément des dispositifs développés par la MEL, compétente sur les questions de mobilité, la ville met en place :
 - + 100 arceaux installés en 2020 devant toutes les écoles et CAL de la ville
 - Installation d'abris vélo dans les écoles Rameau, René-Clair, Chopin, Prévert et Châteaubriand
- Aménagement de voies cyclables sécurisées, en partenariat avec la MEL : « corona pistes » avenue du Pont-de-Bois et Boulevard de l'Ouest, aménagement cyclable du Rond-Point Saint Ghislain jusqu'au Métro Jean Jaurès.
- 40 foyers villeneuvois ont testé gratuitement, pendant 1 mois, le vélo cargo grâce à un partenariat avec l'association Vélowomon
- Inauguration de la boîte à vélo, permettant la location de vélo cargo, au cœur de la chaîne des lacs
- Actions de sensibilisation et accompagnement au changement : Challenge de la mobilité



2021 :

- Etudier la mise en place de box à vélos
- Poser des abris vélos dans 3 nouvelles écoles
- Mettre en place le forfait « mobilité durable » pour les agents municipaux
- Aménager la rue de Lannoy pour les cyclistes



3. Agir pour la biodiversité

Gestion différenciée des espaces publics : prairies fleuries, fauches tardives, plantations d'essences locales

► **2021 :**

- Poser 100 nichoirs à oiseaux supplémentaires
- Réaliser des inventaires de la faune et de la flore locale
- Identifier les continuités biologiques sur le territoire
- Développer de nouveaux sites en gestion différenciée



4. Renforcer notre ville nature et nourricière

- Développement de la dynamique « incroyables comestibles », en partenariat avec l'association pour la promotion de la citoyenneté (APC), permettant aux Villeneuvois de cultiver et récolter des fruits et légumes sur l'espace public.
- Mise à disposition de bacs potagers sur l'espace public : 40 bacs ont été installés depuis 2019.
- Aménagement de jardins partagés en partenariat avec les habitants sur l'espace public : carrière Mastaing, butte permacole à la carrière Delporte, sur le siège de la MACIF à l'Initiative des salariés, jardin intergénérationnel de la Maison des Aînés...
- Vergers urbains : 89 arbres fruitiers et 1350 arbustes fruitiers ont été plantés afin de permettre aux citoyens de cueillir librement des fruits locaux et de saison.

► **2021 :**

- Lancer, en lien avec la MEL, la végétalisation des façades de particuliers
- Élaborer une charte ville nature et nourricière ainsi que d'une charte biodiversité
- Élaborer des baux ruraux environnementaux avec les agriculteurs volontaires



5. Sensibiliser les villeneuvois.e.s au développement durable

De nombreux ateliers sont proposés aux Villeneuvois, tout au long de l'année, afin de donner des clefs pour promouvoir le développement durable au quotidien. En 2020, malgré la crise sanitaire, 800 personnes ont participé aux différents ateliers en présentiel ou en visioconférence.



6. Réduire nos déchets

- Plus de 25 ateliers proposés aux 80 foyers inscrits au défi en 2020.
- Mise à disposition de 4 sites de compostage collectif : à l'espace Carréo de la Ferme d'en Haut et dans les centres de loisirs Calmette, René-Clair et Pierre et Marie-Curie
- Organisation d'un Repair café, une fois par mois, au Forum des Sciences

► **2021 :**

- Développer un réseau de commerçants «zéro déchet» et d'ambassadeurs «zéro déchet»

7. Impliquer les citoyen.ne.s

Implication d'instances participatives : Conseil des jeunes, Commission environnement des conseils de quartier, groupe vélo...

► 2021 :

Travail sur la mise en place d'un Conseil Écologique Local pour échanger et co-construire les actions en matière de transition écologique.

8. Intégrer l'aspect social dans toutes nos actions

Des clauses sociales sont intégrées dans les différents marchés de la ville (éclairage public, espaces verts, propreté) pour développer des contrats d'insertion, d'apprentissage ou de professionnalisation mais aussi permettre à des personnes handicapées d'accéder à l'emploi.



Contact : service Développement durable
03 20 43 19 50
ddvascq@villeneuedasq.fr
villeneuedasq.fr/agenda-de-la-ferme-du-heron
facebook.com/ddvascq/


**Villeneuve
d'Ascq**
Une ville
en mouvement